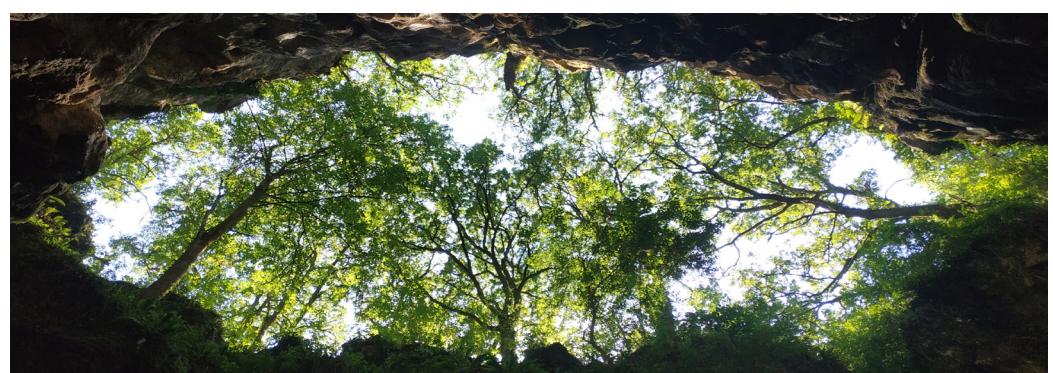


Tourisme

Un territoire tourné vers l'avenir



ÉDITO



STRATÉGIE TOURISTIQUE 2025-2030 : UNE AMBITION À LA HAUTEUR DE NOTRE TERRITOIRE

La nouvelle stratégie touristique 2025-2030 de l'Office de Tourisme Cahors – Vallée du Lot marque une étape essentielle pour l'avenir de notre territoire. Plus qu'un document d'orientation, elle porte une vision politique forte : celle d'un tourisme capable de soutenir durablement notre économie locale, tout en préservant ce qui fait l'âme de notre pays.

Le tourisme représente aujourd'hui 135 millions d'euros de retombées et plus de 1 200 emplois à l'échelle de l'Office de Tourisme soit 96 communes. Derrière ces chiffres, il y a des femmes et des hommes de notre Communauté de Communes : hébergeurs, restaurateurs, producteurs, artisans, commerçants, prestataires d'activités... Autant d'acteurs qui vivent du tourisme et qui, par leur engagement, font vivre nos villages.

Notre territoire possède des atouts exceptionnels qui contribueront pleinement à cette dynamique : les Phosphatières du Cloup d'Aural, avec le centre scénographique et maison de la Réserve, le château de Cénevières, le GR65, la rivière Lot et ses activités, nos paysages de causse et notre patrimoine bâti. Ces lieux ne sont pas seulement des sites touristiques : ils sont le reflet de notre histoire et de notre identité.

La stratégie 2025-2030 vise à mieux valoriser ces ressources, à développer l'avant et l'après saison, à soutenir les investissements, à améliorer l'accueil des visiteurs et des randonneurs et à renforcer la qualité de vie des habitants. Car un tourisme bien pensé, c'est aussi des commerces qui se maintiennent, des emplois pour nos jeunes, des chantiers pour nos artisans et une économie locale qui respire.

Ensemble, avec l'Office de Tourisme et les partenaires du territoire, nous faisons le choix d'un tourisme durable, partagé et créateur de valeur. Un tourisme fidèle à ce que nous sommes, et tourné vers l'avenir.

À l'aube de cette nouvelle année 2026, je souhaite adresser à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux. Que cette année soit synonyme de projets réussis, d'énergie collective et de fierté pour notre territoire. Continuons, ensemble, à construire un pays accueillant, solidaire et ambitieux. Très belle année à toutes et à tous.



JEAN-CLAUDE SAUVIER

Président de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne
Maire de Laburgade

SOMMAIRE

ZOOM SUR...

p. 4-5

- Fonds de concours



FOCUS

p. 6-7

- Attractivité médicale
- Transition écologique
- SPANC

À LA UNE

p. 8-9

- Stratégie touristique



LA COM'COM' ET VOUS

p. 10-11

- Centres de loisirs
- Environnement

MON TERRITOIRE

p. 12-13

- Obligations légales de débroussaillement
- Parc Naturel Régional des Causses du Quercy



TEMPS FORT

p. 14

- Culture

PAROLES DE COMMUNE

p. 15

- Villages des Arts



INFOS PRATIQUES

p. 16

Magazine de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne

38, place de la Bascule - 46230 Lalbenque

05 65 24 22 50 - contact@ccpli.fr - www.cc-lalbenque-limogne.fr

Directeur de publication : Jean-Claude Sauvier

Ont participé à ce numéro : Micheline Dubois - Pascal Catusse - Sébastien Mazelié

Photos et illustrations : ©Préfecture du Lot - ©PNRCQ - ©CCPLL - ©Mairie de Berganty - ©Mairie de Cremps - ©Mairie de Laburgade - ©Mairie de Limogne-en-Quercy - ©Mairie de Saillac - ©R. Dose Office de Tourisme Cahors-Vallée du Lot - ©M. Duranceau Office de Tourisme Cahors-Vallée du Lot - ©L. Da Ascençao - Office de Tourisme Cahors-Vallée du Lot - ©A. Vergougnou Office de Tourisme Cahors-Vallée du Lot - ©M. Cochet Office de Tourisme Cahors-Vallée du Lot - ©Cyril Novello-Lot Tourisme - ©Steve Jones-Lot Tourisme - ©Alexandre Cornelis - ©Cabinet ASTER - ©CCQC - ©AdobeStock - ©Freepik

Mise en page : Service Communication CCPLI

Impression : Boissor - Luzech

Tirage : 5 000 exemplaires sur papier couché certifié

ZOOM SUR...

FONDS DE CONCOURS

UNE SOLIDARITÉ TERRITORIALE LOCALE

Pensés pour accompagner au plus près les projets des communes, les fonds de concours de la CCPLL constituent un levier essentiel de soutien à l'investissement local. Cette politique fondée sur la solidarité territoriale renforce l'attractivité du Pays de Lalbenque-Limogne et permet de construire un cadre de vie harmonieux et durable pour les communes. Sur la mandature 2020-2026, toutes les communes disposent d'une enveloppe de 20 000 € abondée de 10 000 € si le projet a une dimension inter-communes. Ci-dessous la liste des fonds de concours attribués au 1er décembre 2025.

AUJOLS

Aménagement autour mairie **10 000 €**
Aménagement place du Lac **10 000 €**

BACH

Adressage communal **4 743 €**



La commune dispose d'une localisation des voies et des habitations (Bach).

BELFORT-DU-QUERCY

Révision document urbanisme **5 776,43 €**
Mur du presbytère **4 395 €**
Toiture grange communale **6 355 €**

CÉNEVIÈRES

Enfouissement réseaux Comus **20 000 €**

BERGANTY

Rénovation salle des fêtes, création d'une mairie et espace co-working **20 000 €**

CREMPS

Modification menuiseries logements communaux **4 718 €**
Sécurisation électrique de l'église **8 656 €**
Installation photovoltaïque sur la toiture de la salle « le Préau » **6 626 €**



La toiture du « Préau » équipée de panneaux photovoltaïques (Cremps).



La salle polyvalente rénovée (Berganty).

FLAUJAC-POUJOLS

Éclairage LED bâtiments communaux **18 097 €**

ESCAMPS

Enfouissement réseaux bourg **20 000 €**

ZOOM SUR....

LALBENQUE

Révision document urbanisme **1 666,47 €**
Création d'un amphithéâtre de plein air **18 333,53 €**



Amphithéâtre de plein air (Lalbenque).

LIMOGNE-EN-QUERCY

Rénovation d'ateliers municipaux **17 745 €**



Les ateliers municipaux rénovés (Limogne-en-Quercy).

MONTDOUMERC

Réhabilitation maison des associations **20 000 €**



Maison des associations réhabilitée (Montdoumerc).

LABURGADE

Rénovation salle des fêtes **20 000 €**



Salle des fêtes rénovée (Laburgade).

LUGAGNAC

Extension hangar communal **2 679 €**
Acquisition véhicule occasion **8 721 €**

SAILLAC

Aménagement place du bourg **10 000 €**
Réhabilitation logement social de l'ancienne école de Jamblusse **10 000€**



Rénovation logement social, ancienne école de Jamblusse (Saillac).

VAYLATS

Terrasse extérieure commerce **6 142 €**
Rénovation logement communal **13 858 €**

VIDAILLAC

Mur de soutènement du cimetière **3 489 €**

FOCUS

ATTRACTIVITÉ MÉDICALE

UNE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE EN PRÉPARATION À LIMOGNE-EN-QUERCY : UN PROJET STRUCTURANT POUR LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne poursuit son engagement en faveur de l'accès aux soins pour ses habitants. Elle porte la création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle à Limogne-en-Quercy, un projet d'envergure de 1 million d'euros de travaux. Ce projet s'inscrit dans la continuité des démarches « Petite Ville de Demain » et « Bourg Centre », signées en 2023, avec l'Etat et la Région, qui visent à renforcer l'attractivité des territoires ruraux et la qualité de vie dans les communes du territoire.

Un projet au cœur du territoire

Située derrière le parking accessible depuis la route de Cahors, la future MSP s'inscrit dans un vaste projet d'aménagement communal. Cette maison de santé s'intégrera dans un ensemble comprenant une pharmacie, ouverte depuis mi-novembre 2025 et 10 nouveaux logements sociaux, afin de renforcer la vitalité du centre-bourg. Le futur bâtiment d'un étage accueillera, sur 500 m², dix cabinets regroupant des professionnels de santé variés : psychomotricienne, diététicienne, psychologue, audioprothésiste, ostéopathe, infirmiers. D'autres professionnels viendront rejoindre l'offre de soin, ainsi qu'un espace collaboratif et des locaux mutualisés. L'objectif est de favoriser les complémentarités du travail en équipe et offrir aux habitants un service de santé de qualité, accessible et pérenne.

Des matériaux durables au cœur du projet

L'intégration massive de matériaux biosourcés, la gestion durable des ressources en eau, la recherche d'un confort d'été naturel et le recours aux énergies renouvelables témoignent de l'ambition claire de la Communauté de Communes : bâtir une maison de santé pluridisciplinaire à la conception résolument bioclimatique.

Plus de 50 % des matériaux seront biosourcés, dont une ossature bois provenant du Massif Central, une isolation en laine et fibre de bois, une partie des murs intérieurs recouverts d'un support en liège et un revêtement de sol en linoléum 100% naturel. Les peintures écologiques et le bardage en fibres de bois garantiront une qualité d'un air intérieur sain.

Avec cette conception bioclimatique, le bâtiment optimisera lumière et ventilation naturelles. Des noues végétalisées collecteront les eaux pluviales, et des panneaux photovoltaïques assureront une production d'énergie renouvelable.



Projection 3D de la future Maison de Santé Pluridisciplinaire, avec l'intégration de la nouvelle pharmacie (cabinet ASTER).

Un calendrier précis

- Début 2026 : sélection des entreprises
- Printemps 2026 : démarrage du chantier
- Début 2027 : livraison du bâtiment

Avec cette Maison de Santé Pluriprofessionnelle, la CCPLL confirme son objectif de faire de la santé de proximité un pilier de l'attractivité rurale et d'offrir un outil moderne et fonctionnel pour les professionnels, tout en répondant aux besoins des habitants.

FOCUS

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LA SENSIBILISATION DES BONNES PRATIQUES DE GESTION DES DÉCHETS



La présentation faite par le SYDED a su captiver l'attention des petits et des grands !

Les accueils de loisirs de Lalbenque ont souhaité s'inscrire dans la dynamique du compostage des biodéchets, afin que les petits et les grands puissent apprendre, comprendre et essaimer les bonnes pratiques de gestion des déchets.

À ce titre, le SYDED du Lot est venu installer sur l'automne deux sites de compostage collectif, l'un à Lalbenque attenant au bâtiment de l'ALSH et l'autre à Limogne, situé le long de la cantine scolaire et extrascolaire.

Les enfants ont pu prendre connaissance de ce tout nouveau dispositif, avec l'objectif que ce compost, produit localement, serve à fertiliser les potagers et les jardins fleuris des ALSH. Les équipes ont été formées par le SYDED afin de monter en compétences sur la gestion du site de compostage et partager cette connaissance aux enfants.

SPANC

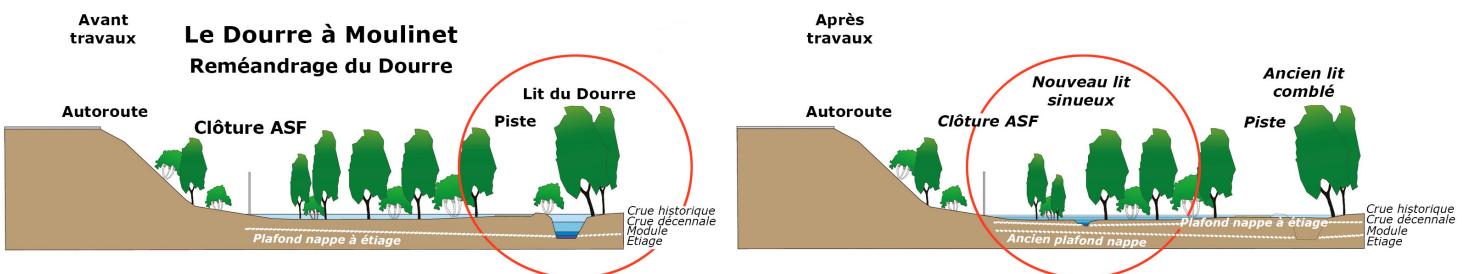
RENATURATION DU COURS D'EAU DU DOURRE

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence Gémapi, la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limgne a soutenu financièrement la renaturation d'un tronçon du ruisseau du Dourre. Ce ruisseau fait partie de la tête du bassin versant de la Lère, il est situé à la limite de notre territoire et de celui de la Communauté de Communes du Quercy Caussadais (CCQC) au sud de Belfort-du-Quercy. Sa rive droite est en partie incluse dans un délaissé de l'autoroute A20.

Sur ce secteur, le Dourre présente un lit rectiligne enfoncé d'environ 2,5m dans sa vallée qu'il continue d'inciser année après année et qui ne permet plus au ruisseau de déborder lors des périodes de hautes eaux. Cette situation résulte de travaux anciens ayant pour objectif de drainer le fond de vallée, probablement pour libérer de la surface agricole.

L'objectif de la renaturation du Dourre est de rehausser son lit jusqu'à une profondeur moyenne d'environ 50 cm et de ralentir la circulation de l'eau en lui rendant son profil sinuieux (création de méandre). Les bénéfices de ces travaux seront d'améliorer le fonctionnement du boisement humide du lit majeur, d'absorber les eaux de crue en période pluvieuse pour les restituer progressivement durant la période sèche, tout en participant à l'amélioration de la qualité de l'eau et de la biodiversité.

Cette opération a été portée administrativement et techniquement par le service rivière de la CCQC qui a également réalisé les travaux en régie durant l'été 2025. Elle a bénéficié d'un budget d'environ 75 000€ subventionné à 75% par l'Agence de l'eau Adour Garonne, la Région Occitanie et le Département du Tarn-et-Garonne. La participation de la CCPPL s'élève à 5 000 € sur deux ans.



À LA UNE

STRATÉGIE TOURISTIQUE

UNE VISION PARTAGÉE POUR UN TOURISME DURABLE ET FÉDÉRATEUR

À l'horizon 2030, le tourisme s'affirme comme un levier économique stratégique pour l'ensemble du Sud du Lot. Forte d'un travail collectif de longue haleine, la nouvelle stratégie touristique 2025-2030 portée par l'Office de Tourisme Cahors-Vallée du Lot trace une ambition claire : soutenir durablement les acteurs du tourisme tout en consolidant l'économie locale. Fruit d'un travail collectif réunissant élus, professionnels du tourisme et acteurs institutionnels, dont la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne, cette feuille de route pluriannuelle vise à concilier attractivité, équilibre territorial et durabilité.

Le tourisme : une économie vivante et porteuse d'emplois

Le tourisme est un pilier majeur de l'économie locale, représentant 8 % des emplois sur les quatre intercommunalités partenaires de la destination touristique (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors, Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble, Communauté de Communes du Quercy Blanc, et la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne), soit 96 communes. Derrière ces chiffres, ce sont des centaines d'entreprises, hébergeurs, restaurateurs, producteurs, prestataires de loisirs, artisans, qui bénéficient directement de l'activité touristique.

Comme le souligne Jean-Luc Marx, Président de l'Office de Tourisme Cahors – Vallée du Lot :

Il s'agit de promouvoir notre destination en conjuguant attractivité, durabilité et identité quercynoise. Avec les acteurs du territoire, nous voulons ouvrir plus encore les ailes de saison et faire du tourisme un vecteur de bien-être tout au long de l'année.



La présentation de la stratégie touristique a été conduite par Clémence PAYROT, Directrice de l'Office de Tourisme Cahors-Vallée du Lot.

Des retombées concrètes pour le Pays de Lalbenque-Limogne

Le centre scénographique et la maison de la Réserve Géologique aux Phosphatières du Cloup d'Aural, le château de Cénevières, la rivière Lot, les sites patrimoniaux, les sites naturels et de plein air, illustrent la volonté de faire du tourisme un vecteur de connaissance et de développement local. La truffe noire figure au cœur de la stratégie de valorisation gastronomique, tout comme le vignoble de Cahors et des Côteaux du Quercy et les produits sous appellation locale.

Autour de ces filières, la stratégie encourage la création de circuits courts touristiques mêlant visites, dégustations, logements et expériences de terroir, soutenant ainsi les producteurs, restaurateurs et hébergeurs locaux. La stratégie touristique prévoit aussi de

mieux accompagner la mobilité et l'itinérance en améliorant les services aux marcheurs et cyclistes notamment autour du GR65, de la voie verte le long du Lot et sur les chemins de randonnées.



La foule, nombreuse, a suivi avec attention la présentation de l'Office de Tourisme.

Les retombées s'étendent bien au-delà du secteur touristique. Les commerces de proximité profiteront de l'allongement des ailes de saisons, les artisans et entreprises du bâtiment ont été et seront mobilisés pour la construction d'espaces touristiques, la rénovation d'hébergements ou de sites patrimoniaux et les jeunes actifs pourront trouver dans le tourisme de nouvelles opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat local.

À LA UNE

Une stratégie pensée au service des habitants et des acteurs locaux

L'approche se veut pragmatique : investir aujourd'hui dans les infrastructures, la formation et la qualité d'accueil, pour générer des retombées économiques durables demain. Ces investissements ont pour ambition de faire du tourisme un moteur de croissance raisonnée, où chaque euro investi profite à la fois à l'économie, à la qualité de vie des habitants et à la préservation du patrimoine. En filigrane, la stratégie 2025-2030 affirme une conviction forte : le tourisme ne doit pas être une économie à part, mais une économie partagée. Elle s'appuie sur la coopération entre institutions, entreprises et habitants pour construire un modèle fondé sur la création de valeur locale, la transmission des savoir-faire et la préservation des ressources. Ainsi, un cadre de vie embelli appuyé par une dynamique économique renforcée, profitera à toutes et tous.

Au travers de cette stratégie, l'office de tourisme Cahors-Vallée du Lot se positionne comme une destination d'excellence conjuguant authenticité, durabilité et soutien à l'économie locale. En valorisant ses atouts et en s'inscrivant dans cet élan collectif, le Pays de Lalbenque-Limogne, contribue pleinement à faire du tourisme un moteur de développement économique, de vitalité et d'avenir pour tout le territoire.

PHOSPHATIÈRES DU CLOUP D'AURAL : LE BILAN D'UNE SAISON TOURISTIQUE RICHE EN ÉVOLUTIONS

L'ouverture de la saison touristique, le 04 avril 2025, s'est faite dans un contexte de finalisation des travaux du centre scénographique et de la maison de la Réserve Géologique. Cette année 2025 s'est tout de suite avérée prometteuse ! Les groupes reçus, touristiques comme scolaires, ont permis d'enregistrer une augmentation de fréquentation de 7% par rapport au printemps 2024 !

L'inauguration du centre scénographique et de la maison de la Réserve Géologique, le 04 juillet dernier, a été un moment fort, qui a marqué la mise en service dès le lendemain de l'espace d'exposition, mais également du nouvel espace d'accueil ainsi que de la boutique, plus grande et spacieuse. Celle-ci valorise les produits et autres créations locales en vente. Aux visites guidées habituelles s'est ajouté un programme de visites inédites.

Les jeudis soir ont permis aux visiteurs de suivre deux thématiques, en alternance selon les semaines. Ainsi, les visiteurs qui s'engouffraient dans les Phosphatières partaient soit pour une « Balade sous les étoiles », suivie d'une dégustation de produits locaux, soit pour une visite contée musicale, accompagnée du duo Occitan « Camins ». Les vendredis matin étaient, quant à eux, réservés à une animation ornithologique, créée en collaboration avec Paul-Elie Jay, chanteur d'oiseaux.

Cette année encore, les Phosphatières du Cloup d'Aural ont une nouvelle fois accueilli les paléontologues pour leur campagne de fouilles.

À elle seule, la fréquentation estivale a connu une augmentation de 16%. Sur l'ensemble de la période d'ouverture 2025 (du 04 avril au 11 novembre), la fréquentation touristique a dépassé les 20 000 visiteurs, soit une hausse de 10% en comparaison à 2024. Enfin, la découverte des Phosphatières sera toujours possible, sur réservation, durant les vacances de Noël, mais également durant les vacances d'hiver 2026, ainsi que les mardis matin des jours de marchés aux truffes de Lalbenque.

Place à quelques avis-Google déposés par les visiteurs de cette saison 2025 :



Les Phosphatières du Cloup d'Aural se découvrent de nuit, à la lueur des lanternes.

« L'aménagement réalisé apporte vraiment un plus à la visite du site. Pour le confort, bien sûr, mais surtout le musée qui donne une dimension paléontologique au site, qui fait de celui-ci un endroit plutôt exceptionnel. » - Joëlle

« Un site assez extraordinaire à découvrir où à re-découvrir ! Un gouffre à ciel ouvert qui révèle l'histoire de la vie et cette particularité du Quercy... Un spécial bravo pour le grand jeu « à la recherche des animaux passés » et un chouette « waouuu » pour le tout nouveau musée, ludique, riche et interactif qui a beaucoup plu à tout le monde ! A visiter impérativement ! » - Mel

« Visite très intéressante avec une guide passionnée et pédagogue. Le site est très agréable au coeur d'un espace boisé et le tout nouveau musée est remarquable. N'hésitez surtout pas à y emmener des enfants, succès garanti ! » - Marie

LA COM'COM' ET VOUS

CENTRES DE LOISIRS

LES JEUNES ASSOCIÉS DANS LE CHOIX DU MOBILIER DE LEUR LOCAL

Depuis le début d'année, l'ALSH Troll de Bouille a ouvert un accueil de loisirs pour les collégiens à chaque période de vacances scolaires. 36 jeunes ont fréquenté l'ALSH.

Dès l'ouverture de cet accueil, l'équipe a mis en place un questionnaire permettant aux jeunes de s'exprimer sur leurs envies d'activités, sur le fonctionnement du centre ainsi que sur leurs disponibilités sur chaque période de vacances. Celui-ci est adressé après chaque période afin de prendre en compte le plus possible l'avis des jeunes pour les impliquer.

Dans cette volonté d'associer les jeunes, une fois le groupe constitué, ils ont été sollicités pour choisir le mobilier de leur local afin de le personnaliser ! Ils ont retenu une armoire, un salon d'intérieur et un salon d'extérieur.

Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la CAF pour le co-financement de cet aménagement (80% CAF et 20% CCPLL). Cet aménagement participe à la qualité de l'accueil des jeunes, leur implication et à l'appropriation des lieux qui sont nécessaires pour que les jeunes investissent cet accueil.



Les jeunes ont sélectionné eux-mêmes leur mobilier.

LES «MERCREDIS CHOISIS» : LA CITOYENNETÉ EN ACTION AU CENTRE DE LOISIRS DE LIMOGNE-EN-QUERCY



Un premier pas dans l'engagement citoyen.

Depuis l'année dernière, le centre de loisirs de Limogne-en-Quercy a lancé un tout nouveau projet baptisé « Les Mercredis Choisis », une initiative originale qui invite les enfants à vivre la citoyenneté de façon concrète et ludique.

A chaque période scolaire, les enfants inscrits se rassemblent en petits groupes pour imaginer, construire et défendre leurs idées d'activités. Ces propositions deviennent ensuite de véritables programmes électoraux : affiches, slogans, présentations orales... tout est permis pour convaincre leurs camarades !

Une campagne électorale s'ouvre alors dans le centre, marquée par un grand moment démocratique : le vote. Chaque enfant exprime son choix dans les règles de l'art, avec bulletin, urne et dépouillement officiel. L'activité élue est ensuite mise en œuvre lors du dernier mercredi de la période, offrant à toutes et tous la satisfaction de voir un projet collectif aboutir.

Au-delà du jeu, ce dispositif vise à sensibiliser les enfants aux valeurs de la citoyenneté, de la participation et du respect du choix collectif. Les animateurs accompagnent le processus en favorisant l'écoute, le débat et la prise d'initiative. Avec les « Mercredis Choisis », le centre de loisirs devient un véritable laboratoire de démocratie, où chacun apprend à devenir acteur de la vie collective dès le plus jeune âge.

LA COM'COM' ET VOUS

ENVIRONNEMENT



LE DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ DURABLE, UNE POLITIQUE LOCALE DE LONG TERME POUR LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Etat des lieux de l'impact des mobilités sur le climat

La Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne est un territoire rural sujet à des déplacements qui sont majoritairement effectués depuis la CCPLL vers les grandes agglomérations et intercommunalités voisines.

L'action 3.2 du Plan Climat 2021-2027 de la CCPLL prévoit la nécessité pour la collectivité « d'agir en faveur d'une mobilité alternative à la voiture individuelle ». La mobilité représente le premier poste de consommations d'énergie (42%) et le deuxième poste d'émissions de gaz à effet de serre (22%) du territoire.

La CCPLL dispose de plusieurs leviers d'action pour la progression des mobilités durables : encourager la pratique du vélo, favoriser la marche dans les centre-bourgs, développer l'usage partagé des véhicules et le recours aux transports en commun.

Le covoiturage, outil le plus adapté à la typologie du territoire

Sans modifier drastiquement la place des véhicules motorisés dans les déplacements, l'objectif est de tendre vers une exploitation complète des places disponibles qu'ils offrent (en France sur les trajets courts, le taux d'occupation moyen des véhicules est de 1,43 personnes).

La délégation, par la Région Occitanie, de la sous-compétence « Covoiturage » du paquet de compétence « Mobilité » qu'elle détient permettra à la CCPLL de conduire une politique locale de covoiturage, permettant aux usagers de se retrouver sur des aires dédiées, et ce grâce à la médiation d'un outil numérique et/ou sur support physique pour la mise en relation des covoitureurs.



Après un sondage des élus, un questionnaire adressé à la population ainsi que deux concertations publiques, le diagnostic des pratiques et des besoins des administrés en matière de mobilité a permis de faire ressortir :

- Un état des lieux de la diversité des modes de transport et des pratiques de déplacement des personnes ;
- Un bilan de la pratique actuelle du covoiturage sur le territoire de la CCPLL et vers les intercommunalités et agglomérations voisines ;
- Un bilan des premières pistes d'action pour la montée en puissance de la pratique du covoiturage.

La continuité des actions de la CCPLL sur les autres moyens de mobilité durable

En outre la Communauté de Communes continue de travailler à l'évolution des autres modes de mobilités décarbonées :

- Les transports en commun, d'abord, en lien avec la Région Occitanie pour l'évolution des horaires et des arrêts de cars commerciaux LiO, afin de mieux coller aux besoins de la population.

- La pratique du vélo, ensuite, en lien avec le Département du Lot dans le cadre du programme VéLot, pour augmenter l'usage du vélo au quotidien sur des itinéraires cyclables reliant les pôles d'activités, de commerces et de services et les gares SNCF.



MON TERRITOIRE

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

LUTTE CONTRE LES INCENDIES : LE DÉBROUSSAILLEMENT, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE POUR PROTÉGER NOTRE TERRITOIRE

Nos communes font face à un embroussaillement et à un couvert végétal qui gagnent du terrain. Parallèlement, le changement climatique nous fait vivre des sécheresses et épisodes de canicule qui se répètent plus régulièrement. Face à l'intensification de ce risque d'incendies de forêt et de végétation, l'Etat nous rappelle l'importance de ces obligations légales de débroussaillement (OLD) et a renforcé par arrêté préfectoraux ces obligations. Arrêté N° E-2025-297 et Arrêté N° E-2025-298 Vous pouvez retrouver ces arrêtés sur le site internet de la Préfecture du Lot www.lot.gouv.fr ou sur celui de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne www.cc-lalbenque-limogne.fr

Ces mesures de prévention constituent un levier essentiel pour prévenir la propagation des incendies, protéger les habitants, leurs habitations et les infrastructures publiques. Dans le département du Lot, les zones situées à moins de 200 mètres des massifs forestiers classés à risque d'incendie sont soumises aux OLD (articles L.131-10 et suivants du Code forestier). Le débroussaillement a pour objectif de réduire la masse de végétation combustible autour des habitations, des voies de circulation et des bâtiments publics. Il permet :

- de ralentir la propagation du feu,
- de faciliter l'intervention des secours,
- et de préserver les biens et les vies humaines.

La lutte contre les incendies repose sur une solidarité de responsabilités

- Les particuliers et propriétaires privés doivent débroussailler 50 m autour de leurs constructions et sur leurs terrains.
- Les collectivités doivent débroussailler autour des leurs bâtiments publics et le long de leurs voiries. Ainsi, le Département, les Communautés de Communes et leurs communes doivent débroussailler sur 2 mètres à partir du bord de la chaussée, lorsque ces voies sont situées à moins de 200 mètres des zones forestières à risque.

J'ai une route qui passe à moins de 50 m de chez moi : qui débroussailler quoi ?

Sur la parcelle bâtie (D), je débroussailler chez moi. Sur les parcelles non bâties (C,E et F), le gestionnaire de la voirie débroussailler sur une bande d'une largeur de 2 m. Le reste incombe au propriétaire de la construction. Vos mairies sont là pour vous accompagner et pourront vous communiquer des informations sur ces obligations de débroussaillement.

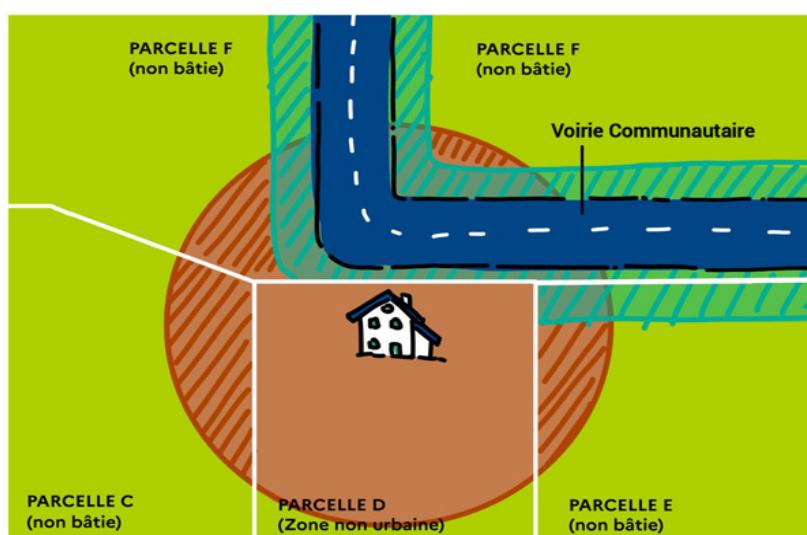


Schéma représentatif d'une zone à débroussailler.

Le débroussaillement n'est pas une simple obligation : c'est un acte de prévention civique et solidaire.

En entretenant les abords de nos bâtiments et de nos routes, nous contribuons ensemble à la sécurité de tous, des habitants et habitations, et à la préservation de notre territoire.

- Chez soi
- Chez le voisin

■ Zone à débroussailler par le **gestionnaire de voirie**

MON TERRITOIRE

PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAUSSES DU QUERCY



LES FAMILLES DE FLAUJAC-POUJOLS ENGAGÉES POUR LA BIODIVERSITÉ !

Depuis le mois de juin, le Parc-Géoparc des Causses du Quercy accompagne huit familles de la commune de Flaujac-Poujols dans le défi « familles à biodiversité positive ». À travers un dispositif ludique et pédagogique, les familles se challengent au quotidien pour réduire leur empreinte biodiversité (changement d'habitudes alimentaires, réduction de leur consommation d'eau, réduction des emballages,...). Pour faciliter les échanges et les aider à atteindre leurs objectifs, le Parc-Géoparc organise des ateliers tout au long du défi.

Vendredi 17 octobre, la cuisine pédagogique de Lalbenque a, par exemple, accueilli un atelier sur la cuisine végétale et anti-gaspillage alimentaire.

Depuis le lancement du défi, les familles ont pu se tester aux différentes techniques de greffes arboricoles, découvrir les milieux naturels de leur commune à travers une balade botanique, mais également participer à un atelier de fabrication de bombes à graines avec les enfants de l'école. En parallèle, une animation autour des graines et du cycle des plantes a été réalisée avec l'école maternelle. Les enfants sont partis à la rencontre des milieux naturels qui entourent l'établissement.

En compagnie de Dominique Rombaut, chargée de mission patrimoine naturel au Parc-Géoparc, ils ont pu découvrir le milieu forestier en reconnaissant les arbres présents. La balade s'est poursuivie au milieu des pelouses sèches, où les enfants ont récolté les graines de la flore naturelle.



L'atelier du 17 octobre, axé sur la cuisine végétale, et anti-gaspillage alimentaire.

Ces rendez-vous offrent l'occasion aux enfants et à leurs parents de découvrir la biodiversité qui les entoure et de mieux connaître la reproduction des plantes. Le rendez-vous suivant a eu lieu le dimanche 23 novembre à Flaujac-Poujols pour organiser un Noël doux pour la planète.

Ce programme se clôturera le vendredi 13 février 2026 en partageant un moment convivial ouvert à tous.tes autour de l'alimentation et de la santé.



À la découverte de l'environnement forestier.

TEMPS FORT

CULTURE

LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE ET L'EHPAD ASSOCIÉS POUR LE DISPOSITIF LECTURES VIVANTES

Depuis 2014, la Médiathèque Intercommunale participe au dispositif Lectures Vivantes porté par le Département du Lot qui valorise la littérature contemporaine et le spectacle vivant en bibliothèques. Les Lectures Vivantes évoluent en 2025. Désormais axées sur le grand âge, elles sont bénéfiques à plusieurs titres :



Loris Reynart, de la Cie Totem Récidive, capte l'attention des résidents.

d'animation sensoriel conçu « clé en main » par la compagnie La Rotule et mis à disposition par la Bibliothèque Départementale du Lot.

- Elles permettent aux personnes en perte d'autonomie de bénéficier d'un temps artistique et sensible mobilisant leurs perceptions et favorisant les interactions,
 - Elles donnent également l'opportunité aux bibliothèques et structures médico-sociales de mettre leur savoir-faire en commun.

Ainsi, la compagnie de théâtre lotoise Totem Récidive, lauréate du dispositif, est intervenue début octobre auprès des résidents de l'EHPAD la Balme avec un atelier animé par leur comédienne Loris Reynart. En novembre, sa lecture théâtralisée du roman «Cabane», en présence de son auteure Millie Duyé, a réuni une trentaine de résident.e.s.

La Médiathèque Intercommunale prévoit également de faire découvrir aux agents de l'EHPAD un support

DES ACTIONS CULTURELLES SÉNIORS EN PARTENARIAT AVEC LES PHOSPHATIÈRES !

La CCPLL a été lauréate, en avril dernier, d'un appel à projets de la CARSAT «lien social et innovation». Son projet, intitulé «À la découverte des Phosphatières, 30 millions d'années d'Histoire, et moi dans tout ça ?», s'adresse aux séniors isolés et facilite l'accès à la culture et les interactions sociales.

Il s'attache aussi à faire découvrir le patrimoine local, mêlant l'histoire individuelle des participant.e.s à la vaste histoire des Phosphatières.

Un premier rendez-vous en septembre a permis aux intervenants de faire connaissance avec les six personnes ayant répondu à cette proposition. À la suite de la visite du site, d'un atelier interactif à la Maison de la Réserve et de deux séances d'expression écrite à la médiathèque intercommunale, elles ont évoqué



Pascal Vidaillac a entraîné son auditoire dans une parenthèse enchantée.

Toutes et tous se sont ensuite retrouvés le 27 novembre à la Médiathèque Intercommunale pour une restitution artistique construite par l'artiste Pascal Vidaillac.

Ce temps convivial fut l'occasion d'associer les familles, les élus et les différents partenaires qui ont œuvré de près ou de loin à la réalisation de ces actions.

Un grand merci aux intervenant.e.s qui ont façonné ce projet : Frédéric Bérard (responsable du site des Phosphatières), Armel Bidère (responsable du service à la population de la CCPLL), Hélène Reyjal (en charge du pôle culture de la CCPLL) et Pascal Vidaillac (artiste).

LA HALLE CULTURELLE À LIMOGNE-EN-QUERCY S'OFFRE UNE NOUVELLE TOITURE

Dans le cadre de sa politique de soutien aux équipements culturels et à la valorisation du patrimoine local, la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne engage un important projet de rénovation de la toiture de la Halle culturelle de Limogne-en-Quercy pour un montant total de 58 000 € HT. À partir de janvier 2026, la Halle culturelle à Limogne-en-Quercy va entamer une phase de sa vie. Le bâtiment, au cœur de la vie culturelle et associative du village, fera l'objet d'une rénovation complète de sa toiture.

Un chantier confié à des acteurs du territoire

Le marché de travaux, lancé fin 2024, a suscité l'intérêt de plusieurs entreprises. Après étude des offres par le maître d'œuvre, c'est l'entreprise ISSALY, installée localement, qui a été retenue pour le lot charpente-couverture. Le projet a également mobilisé un architecte du territoire, garantissant ainsi une cohérence entre les exigences techniques, esthétiques et environnementales du chantier. La Communauté de Communes se félicite de pouvoir faire travailler des acteurs du territoire, de faire confiance aux savoir-faire locaux et ainsi soutenir l'économie du territoire.

Les travaux, prévus pour durer trois mois, comprendront la réfection complète de la toiture en bac acier, la révision de la charpente ainsi que le remplacement des gouttières et descentes d'eau pluviale.

Ce chantier s'inscrit pleinement dans la démarche de la Communauté de Communes, qui souhaite entretenir ses équipements tout en réduisant leur impact environnemental. La Halle culturelle, lieu de spectacles, d'expositions et d'événements associatifs, bénéficiera ainsi d'une meilleure performance énergétique et d'un confort accru pour les usagers.

PAROLES DE COMMUNE

SAILLAC - BACH - BEAUREGARD - VARAIRE

VILLAGES DES ARTS

Nos villages regorgent de talents. Ils sont parfois connus et parfois inconnus. Certains s'exposent déjà et possèdent une certaine notoriété, d'autres restent, jusqu'ici, limités à leur cercle d'intime. Savez-vous que sur la commune de Saillac vit un homme qui a réalisé la machine volante de Léonard de Vinci exposée au Muséum de Londres ? Savez-vous qu'à Beauregard demeure l'un des copistes du Louvre ? Et oui, peut-être que votre voisin crée de magnifiques violons, des poteries ou transforme les objets du quotidien avec brio. Peut-être que votre voisine est, en plus de son boulot, photographe animalière, romancière ou peintre.

C'est en prenant conscience de cela qu'est nait, fin 2024, l'association Villages des Arts. Son but est de mettre en lumière les talents de toutes sortes, les artistes et les créateurs qui vivent au cœur de nos villages qu'ils soient professionnels ou non.

Pour cette première année, avec ses 40 adhérents et la participation des communes, les organisateurs ont proposé trois événements. La balade artistique entre les communes de Beauregard, de Saillac et de Varaire du mois d'août a été leur premier succès. Celle-ci a touché plus de 250 personnes et a ravi autant les exposants que les visiteurs. En septembre, ses adhérents ont pu participer aux Journées Nationales des Artistes organisées par le Ministère de la Culture, par le biais d'une exposition sur Bach qui a attiré sur le site plus de 150 personnes.

Le dernier évènement de l'année, plus intimiste celui-ci, a consisté à organiser un concert à Beauregard pour les 40 personnes présentes.

L'association Villages des Arts poursuit son aventure et proposera au public d'autres manifestations dans le courant de l'année à venir. Nous serons heureux de les découvrir.



Le public a découvert les œuvres d'artistes talentueux.

INFOS PRATIQUES



Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne

Maison Communautaire : lundi au vendredi
9h - 12h / 14h - 17h - 05 65 24 22 50
contact@ccpli.fr - www.cc-lalbenque-limogne.fr

Service urbanisme urbanisme@ccpli.fr
SPANC - assainissement 05 65 24 60 43 - spanc@ccpli.fr
lundi - mercredi - vendredi : 14h - 17h

RenDuz-Vous Jeunes 06 89 28 73 61 - rdv@ccpli.fr
ALSH LALBENQUE 06 02 02 69 09 - alsh.lalbenque@ccpli.fr
ALSH LIMOGNE 06 89 28 73 61 - alsh.limogne@ccpli.fr

Micro-crèche TURBU'LOT - FLAUJAC-POUJOLS 05 65 30 95 47 - microcreche@ccpli.fr
Relais Petite Enfance 06 02 02 70 14 - rpe@ccpli.fr

Maison de Santé Pluridisciplinaire de Lalbenque 05 65 24 21 24 - lalbenque.msp@gmail.com

MARPA Lou Nostre Oustal de Lalbenque 05 65 31 75 05 - marpalestournesols@gmail.com

EHPAD La Balme de Limogne-en-Quercy 05 65 24 35 05 - accueil.lbl@outlook.fr

Médiathèques intercommunales

LALBENQUE

Maison Communautaire, 38 place de la Bascule - 46230 LALBENQUE 05 65 24 22 56 - mediatheque@ccpli.fr
Lundi : 15h - 17h30 / mercredi : 10h - 12h30 / 14h - 18h
Vendredi : 15h - 17h30 / samedi : 9h30 - 12h30

LIMOGNE-EN-QUERCY

15 chemin des Grèzes - 46260 LIMOGNE-EN-QUERCY 05 65 31 78 88 - mediatheque.limogne@ccpli.fr
Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h /
Vendredi : 15h - 18h / samedi : 10h - 12h30

Déchetteries (horaires valables du 1er septembre au 30 juin - horaires d'été : se renseigner auprès du SYDED)

Berganty : mardi, samedi : de 9h à 12h / mercredi, jeudi & vendredi : de 14h à 18h

Lalbenque : lundi, mercredi, jeudi : de 14h à 18h / mardi, vendredi : de 9h à 12h / samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Limogne-en-Quercy : lundi, mardi : de 14h à 18h / mercredi, vendredi : de 9h à 12h / samedi : de 14h à 17h

REJOIGNEZ-NOUS

ANIMATION
ADMINISTRATIF
JEUNESSE
AIDE À LA PERSONNE

ACCUEIL
PETITE ENFANCE
TECHNIQUE

Retrouvez toutes les offres d'emplois de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne sur internet, ou en scannant le QR code :

www.cc-lalbenque-limogne.fr

Envoyez vos candidatures sur rh@ccpli.fr

SIMPLE
GRATUIT
ACCÉSSIBLE
À TOUS
INFORMER
ALERTER

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et tous les services de votre territoire.

Téléchargez-la sur Google Play ou App Store ou Scannez-la

IntraMuros
L'application mobile de votre territoire



LALBENQUE : Maison Communautaire :
05 65 24 22 55
franceservices@ccpli.fr

Du lundi au vendredi :
9h - 12h / 14h - 17h

LIMOGNE-EN-QUERCY : La Poste :
05 65 20 35 83
limogne-en-quercy@france-services.gouv.fr

Mardi : 9h - 12h15 / mercredi : 9h - 12h15
Jeudi : 9h - 12h15 / 13h30 - 17h30
Vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 17h15
Samedi : 9h - 12h15

FRANCE SERVICES : prenez rendez-vous pour un meilleur accompagnement !